FICHE PROGRAMME

ACEPC

Agent de conduite d'élevage de poulets de chair

Certificat Professionnel de Spécialisation (CPS) — CRMA

Domaine : Aviculture · Formation professionnelle et technique

NIVEAU D'ACCÈS	DURÉE DE FORMATION	QUALIFICATION
CM2	**6 mois**	**Certificat Professionnel de Spécialisation (CPS)**

BRÈVE DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'Agent de conduite d'élevage de poulets de chair (ACEPC) exécute l'ensemble des tâches nécessaires à la production de poulets de chair sur pieds, de la préparation du bâtiment avicole jusqu'à l'enlèvement des poulets et à la décontamination du bâtiment.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Former des ouvriers avicoles qualifiés, capables de conduire un élevage de poulets de chair de la préparation du bâtiment à sa décontamination, en exploitation avicole ou à leur propre compte.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques
- Travaux pratiques en exploitation avicole
- Études de cas
- Stages en entreprise avicole

ADMISSION

Ouvert aux candidats ayant le niveau **CM2**. Modalités de sélection : [à compléter par le CRMA].

PRINCIPALES THÉMATIQUES

- Préparer le bâtiment avicole
- Démarrer les poussins
- Élever les poulets de chair
- Finir l'élevage des poulets de chair
- Décontaminer le bâtiment avicole

PROGRAMME — DOMAINES DE FORMATION

Domaine de formation	Compétence visée
Préparation du bâtiment	Préparer le bâtiment avicole
Démarrage	Démarrer les poussins
Élevage	Élever les poulets de chair
Finition	Finir l'élevage des poulets de chair
Décontamination	Décontaminer le bâtiment avicole

Le détail par module (théorie, pratique, volume horaire) peut être ajouté sur le modèle de la brochure du BT.

DÉBOUCHÉS

- Emploi en exploitation avicole (entreprises de formes juridiques variées) ou installation à son propre compte
- Profil très recherché sur le marché du travail, au niveau national comme dans la sous-région, avec l'essor de la production de viande blanche
- Poursuite vers une formation de niveau supérieur : chef d'exploitation avicole, technicien avicole...

LIEUX D'EXERCICE

Une exploitation avicole : l'ACEPC peut être employé dans une exploitation (entreprises de formes juridiques variées) ou s'installer à son propre compte.

RESPONSABILITÉS

• Réaliser toutes les tâches et sous-tâches nécessaires à la conduite d'un élevage de poulets de chair
• Être supervisé et encadré par un chef d'exploitation dans les grandes exploitations

CONDITIONS D'EXERCICE

• Logement obligatoire dans l'exploitation avicole, pour être disponible en permanence
• Travail discontinu, en moyenne 8 heures par jour
• Dotation des matériels nécessaires à la gestion des volailles et à l'entretien du lieu de travail, ainsi que d'équipements de protection individuelle (EPI)

RÉMUNÉRATION

En entreprise formelle : salaire fixé par la convention collective, avec protection sociale. À son compte : chiffre d'affaires variable selon la taille de l'entreprise.

COÛT DE LA FORMATION

Frais d'inscription : 50 000 F CFA

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Centre de Référence aux Métiers de l'Aviculture (CRMA)
Pôle formation professionnelle de Diamniadio, Sénégal
Tél : (+221) 33 910 70 49
E-mail : centre.aviculture@formation.gouv.sn